



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SARTHE

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCES VERBAL DU 15 NOVEMBRE 2021



Procès-verbal du bureau CA du 15 novembre 2021

Le bureau du Conseil d'administration s'est réuni le lundi 15 novembre 2021 à 16 H 30 au Service Départemental d'Incendie et de Secours, 15 boulevard Saint-Michel à Coulaines sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, président du Conseil d'administration.

1. Membres à voix délibérative

Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil d'administration,
Madame Martine CRNKOVIC, 1^{ère} Vice-présidente du Conseil d'administration,
Monsieur Philippe RICHARD, 3^{ème} Vice-président du Conseil d'administration.

2. Membre excusé

Madame Lydia HAMONOU-BOIROUX, 2^{ème} Vice-présidente du Conseil d'administration.

3. Conseillers techniques

Monsieur le contrôleur général Christophe BURBAUD, directeur départemental,
Monsieur le colonel Yves LE BRETON, directeur départemental adjoint.

Le quorum est atteint. Monsieur le Président procède à la lecture des rapports.

<u>Membres du bureau</u>		Rapport pour décision	<input checked="" type="checkbox"/>
- en exercice	4	Rapport pour avis	<input type="checkbox"/>
- présents	3		
- votants	3		
3 (POUR)			

Objet : AUTORISATION DE SIGNATURE DE MARCHES PUBLICS

Il est demandé aux membres du bureau du conseil d'administration d'autoriser le président à signer les marchés suivants :

- marché « rétrofitage de 14 Camions Citerne Ruraux Moyens (CCRM) de marque GALLIN avec installation de dispositifs d'autoprotection et d'air respirable en cabine » avec la société GALLIN pour un montant unitaire de 22 986,00 € HT par véhicule (soit 298 818 € HT pour l'ensemble de l'opération). Le marché est conclu pour une durée de 3 (trois) ans à compter de la date de notification.
- Le marché « travaux sur les équipements techniques électricité, téléphonie, câblage informatique, entretien et maintenance sur l'ensemble des locaux du SDIS de la Sarthe » avec la société DESSAIGNE Le marché est conclu pour une durée de quatre (4) ans à compter de sa notification. L'estimation globale pour la durée du marché est de 600 000 € HT.
- Le marché « restructuration et extension du centre d'incendie et de secours de Tuffé » :

N° du lot	Désignation	Sociétés retenues	Montant du marché € HT
01	Désamiantage	MCM	19 000,00 €
02	VRD	PIGEON	32 945,39 €
03	Démolition - Gros oeuvre	LE BATIMANS	78 500,00 €
04	Charpente bois	MATRAS	9 115,37 €
05	Couverture et bardage acier	MATRAS	24 707,51 €
06	Etanchéité	CLIMELEC	24 550,00 €
07	Menuiserie extérieure aluminium	ROYER BATIMENT	21 036,04 €
08	Portes sectionnelles	AF MAINTENANCE	19 663,84 €
09	Menuiserie intérieure bois	API	20 000,00 €
10	Plâtrerie - Cloisons sèches - Faux plafonds	API	26 000,00 €
11	Plomberie - Chauffage - Ventilation	DESSAIGNE	28 000,00 €
12	Electricité	R/ELEC	43 000,00 €
13	Carrelage - Faïence	CMD	14 950,00 €
14	Peinture - Revêtement muraux	API	22 362,00 €

➤ Le marché « construction du centre d'incendie et de secours de Montmirail-Grééz » :

N° du lot	Désignation	Sociétés retenues	Montant € HT
01	Gros Œuvre - Maçonnerie – Ravalement	LMBTP	131 250,01 €
02	Charpente métallique et bois	R2C	53 050,16 €
03	Bardage - Couverture – Etanchéité	SOPREMA	80 950,00 €
04	Menuiseries extérieures aluminium	GUYON G et fils	49 000,00 €
05	Menuiserie bois – Cloisons - Doublages	MAILHES POTTIER	51 808,71 €
06	Faux-plafonds	LESSINGER	8 984,60 €
07	Electricité - Chauffage	DESSAIGNE	45 569,70 € Avec variante de 326,82 €
08	Ventilation - Plomberie Sanitaire	DESSAIGNE	34 041,53 €
09	Peinture	RENAUDIN	15 873,46 €
10	Carrelage - Faïence	BLONDEAU	23 500,02 €
11	Portes sectionnelles	ESPACS	11 855,00 €
12	Terrassement - VRD	TRIFFAULT	145 217,00 € Avec variante de 10 070,00 €
13	Pylône	ITAS	30 320,39 €

- Le marché « entretien et réparation de véhicules poids lourds du parc de véhicules du SDIS72, dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes » se décomposant en deux lots :
- Lot 1 : Réparation et maintenance HORS FREINS : estimation annuelle de 100 000 € H.T.
 - Lot 2 : Réparation et maintenance des FREINS : estimation annuelle de 15 000 € H.T.
- est déclaré sans suite. Une nouvelle consultation sera relancée.

Ce rapport ne donne lieu à aucune observation.

AUTORISATION DE SIGNATURE DE MARCHES PUBLICS

Président : M. Le Mèner, Président du Conseil d'administration

Membres présents : Mme Crnkovic, 1^{ère} Vice-présidente, M. Richard, 3^{ème} Vice-président

Membre excusé : Mme Hamonou-Boiroux, 2^{ème} Vice-présidente

Le bureau du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée,

Vu la loi n° 96-369 du 3 mai 1996 relative aux services d'incendie et de secours,

Vu les articles R1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs à l'organisation des services d'incendie et de secours,

Sur le rapport de son président,

Après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Président à signer les marchés suivants :

- Marché « rétrofitage de 14 Camions Citerne Ruraux Moyens (CCRM) de marque GALLIN avec installation de dispositifs d'autoprotection et d'air respirable en cabine » avec la société GALLIN pour un montant unitaire de 22 986,00 € HT par véhicule (soit 298 818 € HT pour l'ensemble de l'opération). Le marché est conclu pour une durée de 3 (trois) ans à compter de la date de notification.
- Marché « travaux sur les équipements techniques électricité, téléphonie, câblage informatique, entretien et maintenance sur l'ensemble des locaux du SDIS de la Sarthe » avec la société DESSAIGNE Le marché est conclu pour une durée de quatre (4) ans à compter de sa notification. L'estimation globale pour la durée du marché est de 600 000 € HT.
- Marché « restructuration et extension du centre d'incendie et de secours de Tuffé » :

N° du lot	Désignation	Sociétés retenues	Montant du marché € HT
01	Désamiantage	MCM	19 000,00 €
02	VRD	PIGEON	32 945,39 €
03	Démolition - Gros oeuvre	LE BATIMANS	78 500,00 €
04	Charpente bois	MATRAS	9 115,37 €
05	Couverture et bardage acier	MATRAS	24 707,51 €
06	Etanchéité	CLIMELEC	24 550,00 €
07	Menuiserie extérieure aluminium	ROYER BATIMENT	21 036,04 €
08	Portes sectionnelles	AF MAINTENANCE	19 663,84 €
09	Menuiserie intérieure bois	API	20 000,00 €
10	Plâtrerie - Cloisons sèches - Faux plafonds	API	26 000,00 €
11	Plomberie - Chauffage - Ventilation	DESSAIGNE	28 000,00 €
12	Electricité	R/ELEC	43 000,00 €
13	Carrelage - Faïence	CMD	14 950,00 €
14	Peinture - Revêtement muraux	API	22 362,00 €

➤ Marché « construction du centre d'incendie et de secours de Montmirail-Gréez » :

N° du lot	Désignation	Sociétés retenues	Montant € HT
01	Gros Œuvre - Maçonnerie – Ravalement	LMBTP	131 250,01 €
02	Charpente métallique et bois	R2C	53 050,16 €
03	Bardage - Couverture – Etanchéité	SOPREMA	80 950,00 €
04	Menuiseries extérieures aluminium	GUYON G et fils	49 000,00 €
05	Menuiserie bois – Cloisons - Doublages	MAILHES POTTIER	51 808,71 €
06	Faux-plafonds	LESSINGER	8 984,60 €
07	Electricité - Chauffage	DESSAIGNE	45 569,70 € Avec variante de 326,82 €
08	Ventilation - Plomberie Sanitaire	DESSAIGNE	34 041,53 €
09	Peinture	RENAUDIN	15 873,46 €
10	Carrelage - Faïence	BLONDEAU	23 500,02 €
11	Portes sectionnelles	ESPACS	11 855,00 €
12	Terrassement - VRD	TRIFFAULT	145 217,00 € Avec variante de 10 070,00 €
13	Pylône	ITAS	30 320,39 €

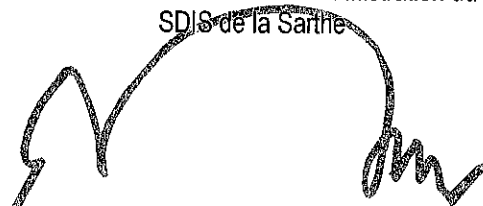
➤ Marché « entretien et réparation de véhicules poids lourds du parc de véhicules du SDIS72, dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes » se décomposant en deux lots :

- Lot 1 : Réparation et maintenance HORS FREINS : estimation annuelle de 100 000 € H.T.
- Lot 2 : Réparation et maintenance des FREINS : estimation annuelle de 15 000 € H.T.

est déclaré sans suite. Une nouvelle consultation sera relancée.

Fait à Coulaines, le 15 novembre 2021.

Le Président du Conseil d'administration du
SDIS de la Sarthe



Dominique LE MÈNER

VOTE	DENOMBREMENT DES SUFFRAGES		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	3	0	0

<u>Membres du bureau</u>		Rapport pour décision	<input checked="" type="checkbox"/>
- en exercice	4	Rapport pour avis	<input type="checkbox"/>
- présents	3		
- votants	3		
3 (POUR)			

Objet : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT DE MARCHE PUBLIC

Il est demandé aux membres du bureau du conseil d'administration d'autoriser le président à signer l'avenant n°1 de prolongation de la durée du marché n°2017-39 pour l'entretien et la réparation de véhicules poids lourds du parc de véhicules du SDIS de la Sarthe dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes notifié le 11 décembre 2017 et conclu avec les sociétés BAYI TRUCKS, FPLS, LA FLECHE PL et LE HELLO. La durée du marché est prolongée de 16 semaines, soit jusqu'au 31 mars 2022.

Ce rapport ne donne lieu à aucune observation.

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT DE MARCHÉ PUBLIC

Président : M. Le Mèner, Président du Conseil d'administration

Membres présents : Mme Crnkovic, 1^{ère} Vice-présidente, M. Richard, 3^{ème} Vice-président

Membre excusé : Mme Hamonou-Boiroux, 2^{ème} Vice-présidente

Le bureau du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée,

Vu la loi n° 96-369 du 3 mai 1996 relative aux services d'incendie et de secours,

Vu les articles R1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs à l'organisation des services d'incendie et de secours,

Sur le rapport de son président,

Après en avoir délibéré,

Autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 de prolongation de la durée du marché n°2017-39 pour l'entretien et la réparation de véhicules poids lourds du parc de véhicules du SDIS de la Sarthe dont le PTAC est supérieur à 3,5 tonnes notifié le 11 décembre 2017 et conclu avec les sociétés BAYI TRUCKS, FPLS, LA FLECHE PL et LE HELLO. La durée du marché est prolongée de 16 semaines, soit jusqu'au 31 mars 2022.

Fait à Coulaines, le 15 novembre 2021.

Le Président du Conseil d'administration du
SDIS de la Sarthe



Dominique LE MÈNER

VOTE	DÉNOMBREMENT DES SUFFRAGES		
	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	3	0	0

Les membres du bureau du conseil d'administration n'ayant plus de remarque à formuler, le président lève la séance à 17 H 00.

Le Président du Conseil d'administration
Du SDIS de la Sarthe

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping arch followed by a smaller, more intricate flourish.

Dominique LE MÈNER